



JEAN-MARIE GIBBAL, ÉMILE LE BRIS,  
ALAIN MARIE, ANNIK OSMONT, GÉRARD SALEM

## Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain

Les réflexions méthodologiques exposées ici émanent d'une équipe pluridisciplinaire (géographes, sociologues, anthropologues) constituée autour d'un programme de recherche dont le thème central est le suivant : « Approche anthropologique de l'espace habité dans les villes des pays en voie de développement »<sup>1</sup>.

Ces réflexions sont issues de pratiques de l'enquête qualitative dans les villes d'Afrique de l'Ouest, notamment Abidjan, Dakar, Lomé, Bamako, Accra. Ces pratiques vont d'emblée à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues en matière de méthodologie, qui ont fait du monde rural le domaine privilégié de l'ethnologie, le champ urbain étant par excellence le domaine de la sociologie. D'un côté étaient mobilisées les méthodes intensives de l'observation directe participante, sur de petites unités, les communautés villageoises ; de l'autre, étaient mises en chantier des enquêtes extensives par questionnaire, du type *social survey*, prenant la ville (souvent des dizaines ou même des centaines de milliers d'individus) comme base d'échantillon. Cette démarche est exemplairement illustrée par l'ensemble de monographies réunies dans un ouvrage collectif publié sous l'égide de l'UNESCO (Forde 1956).

Ces enquêtes s'inspiraient de celles menées dans les pays développés : utilisant les mêmes catégories et unités statistiques, se fondant sur des modèles tirés de la sociologie des villes industrielles capitalistes. Or, le recours à l'enquête qualitative nous a paru indispensable car, dans les domaines explorés (processus migratoires, stratégies familiales de développement économique, stratégies de résidence, réseaux professionnels, formes d'habitat et formes de sociabilité, cultes de possession), beaucoup d'enquêtes de type extensif et statistique définissent le plus souvent leurs objets d'étude à partir de pré-notions (le dualisme, la marginalité, le

1. Ce thème de recherche fait l'objet d'une aide incitative de la DGRST depuis août 1980. Cette équipe fonctionne depuis plusieurs années sur la base de travaux effectués dans le cadre de l'enseignement dispensé à l'EHESS (Centre d'études africaines). Le thème initial en était les problèmes de déstructuration-restructuration de la famille en milieu urbain africain.

Fond

N° : 1715

Cote B

Date : 5 AOUT 1982

*Études africaines*, 81-83, XXI-1-3, pp. 11-24. 1981

B 1715

logement, le secteur informel, etc.). Cependant cette constatation ne nous autorise pas à occulter les problèmes que rencontre la démarche anthropologique en milieu urbain africain. C'est pourquoi, en partant de la spécificité du rapport enquêteur/enquêté dans ce contexte (spécificité à saisir par différence avec, et en référence à ce qu'il est en milieu rural), on tentera d'esquisser l'apport d'une telle démarche à la construction *in situ* d'objets pouvant rendre compte des procès d'urbanisation en Afrique. Il nous a semblé important d'insister autant sur les conditions de la production des connaissances dans notre domaine que sur les techniques d'investigation à proprement parler. Sur ces différents points — statut de l'enquête, situation d'enquête, qui concernent l'un et l'autre la relation enquêteur/enquêté — nous ne voulons apporter qu'un témoignage à soumettre à discussion.

On peut affirmer sans grand risque qu'il était naturel que l'anthropologie sorte de ses terrains traditionnels pour s'intéresser à la réalité urbaine. Une des raisons les plus apparentes tient aux transformations de la société rurale « traditionnelle ». Quiconque a travaillé en milieu villageois n'a pu manquer d'observer, même s'il en a conçu quelque gêne, la constance de la référence à l'univers urbain : dans le flux des personnes (visites de parents émigrés ; passages d'« agents de la modernité » : enquêteurs, techniciens agricoles, infirmiers ; réception de représentants de l'appareil d'État, du secrétaire du Parti à l'expert en développement en passant par l'ethnologue), dans le flux des marchandises (l'omniprésence de la ville à la campagne se saisit aussi dans les modes de consommation villageois, les produits de la ville s'introduisant dans les circuits les plus traditionnels comme la compensation matrimoniale ou les offrandes rituelles), dans le flux des idées (contentons-nous de rappeler ici que la scolarisation et les références constantes aux valeurs citadines, véhiculées par l'enseignement dès le niveau primaire, sont parmi les facteurs principaux de l'émigration vers la ville).

Écartelé entre l'insuffisance de ses revenus et la multiplication de ses besoins monétaires, le villageois vit de plus en plus sa condition par référence aux facilités, à la richesse et au pouvoir du monde urbain. Ainsi se développe, au sein de la société rurale africaine, une image d'elle-même dévalorisée par rapport à l'image survalorisée de la ville.

Certes, ce processus n'est pas propre aux campagnes africaines ; une construction idéologique analogue a marqué, jusqu'à une date récente, l'opposition ville/campagne en Occident, celle-ci n'étant, là comme ici, que l'effet de la domination du mode de production capitaliste industriel et urbain sur les modes de production précapitalistes des campagnes. Mais, sur les campagnes d'Afrique, ce processus est à la fois plus rapide et plus radical. C'est qu'il s'enracine dans une histoire récente, plus brutale encore qu'en Europe (celle de la violence coloniale) et plus dichotomique : l'histoire de la domination de la ville sur la campagne est ici, indissociablement, celle de la domination du monde blanc sur le monde noir. La ville, création du colonisateur dans de nombreux cas, est d'abord

lieu de concentration des pouvoirs militaire, administratif, judiciaire, politique, idéologique avant d'être centre de services et — pour une minorité d'entre elles, les plus grandes — centre de production. C'est dire que, pour le paysan africain, la ville est avant tout perçue comme une sorte de lieu utopique matérialisé, détenteur du monopole du pouvoir et de la richesse : accéder à ce lieu, directement ou symboliquement — en participant à la consommation qui le caractérise —, c'est accéder aux moyens de ce pouvoir et de cette richesse. Il y a là un processus de fétichisation par lequel s'entretient et s'amplifie le mythe urbain et occidental et sous lequel se masquent l'inégalité sociale et les rapports de classes, mais qui coïncide avec une appréhension juste de la ville comme lieu où se prennent et d'où partent toutes les décisions qui déterminent le sort des campagnes. Dans ces conditions, la politique des villageois est de trouver ou de déléguer en ville des médiateurs qui soient à proximité du pouvoir et de la richesse et qui puissent en détourner quelques bribes à leur profit.

Entre le village et la ville, le rapport est donc organique. Dans ces conditions, les habituels et commodes découpages géographiques se révèlent largement caducs, de même que les classiques oppositions dont le couple village/ville constitue souvent le paradigme : tradition/modernité, permanence/changement, rural/urbain, etc. Au contraire, le réel impose un va-et-vient constant entre les deux pôles de chaque opposition car on les rencontre dialectiquement présents dans l'un et l'autre lieux. C'est ainsi que les sociologues de la ville africaine ne peuvent éluder la permanence, en milieu urbain, d'institutions, de valeurs et de pratiques transplantées du milieu rural, et qu'il ne suffit pas d'interpréter comme des survivances ou des archaïsmes : les groupes d'originaires, les solidarités ethniques, tribales ou familiales, les associations culturelles, les pratiques familiales, matrimoniales, religieuses, certains comportements économiques, les croyances et les représentations dites traditionnelles (notamment celles qui concernent le temps et l'espace) y apparaissent au contraire comme opératoires, même si ou parce qu'ils sont l'objet de pratiques adaptatives et réinterprétatives.

Or, la géographie et l'anthropologie sont, pour des raisons tenant à l'histoire de ces disciplines, mieux armées que d'autres pour aborder ces réalités. L'anthropologue et le géographe, qui travaillent sur des groupes réels, observés à travers l'ensemble de leurs manifestations sociales et spatiales, peuvent donc les appréhender dans l'unité de leurs diverses déterminations. Au contraire, le sociologue, à partir d'un découpage *a priori* qui sélectionne plus ou moins arbitrairement un ou plusieurs critères de repérage, se donne des objets construits (phénomène collectif, institution, catégorie, strate, classe, comportement) dont il tente de mettre au jour les déterminations sociales. Dans ces conditions, le questionnement sociologique court le risque de s'enfermer à son insu dans une forme ou l'autre du dogmatisme : sociocentrisme, théoricisme, sociologisme. Donnons-en un exemple déjà classique : selon la problématique

qu'il adoptera, le sociologue conclura à l'existence de classes sociales dans les sociétés africaines ou, au contraire, mettra en évidence les obstacles à l'émergence de ces mêmes classes, avec des arguments convaincants dans l'une et l'autre thèses. Autre exemple : se fonder sur le principe — non élucidé — selon lequel la famille nucléaire serait le seul type fonctionnel pour la société urbaine industrielle, et faire de son développement le critère d'intégration à la ville. Qu'il s'agisse de l'existence des classes ou du processus de déstructuration de la famille en milieu urbain, il est des choses que l'on ne peut identifier qu'en « y allant voir ». Ainsi avons-nous constaté récemment, grâce à une démarche anthropologique définissant le groupe familial urbain par la généalogie et non par une pseudo-unité résidentielle, que la réalité sociologique correspond, dans la majorité des cas, à la famille étendue au sein de laquelle les relations sont quotidiennes ou quasi quotidiennes et s'appuient bien souvent sur des stratégies économiques de consommation et de production. En outre, pour des raisons liées à la situation urbaine et au processus d'urbanisation, ces groupes familiaux éclatent généralement en plusieurs unités de résidence dans le même quartier, parfois dans des quartiers différents ou bien même à la campagne. Nous avons donc préféré avancer la notion de *système résidentiel*, qui nous paraît une catégorie beaucoup plus pertinente que celle d'unité d'habitation (concession ou logement) utilisée dans les enquêtes démographiques et sociologiques. Or, la mise en lumière d'une telle réalité aura bien évidemment pour conséquence de contribuer à renouveler la lecture et l'interprétation des phénomènes d'urbanisation en Afrique.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'anthropologue ou le géographe bénéficient d'un privilège d'objectivité ou de neutralité par rapport au sociologue — c'est un point que nous allons développer. Contentons-nous de constater, pour l'instant, que la pratique des enquêtes sociologiques, extensives et indirectes, a négligé certaines dimensions de la réalité sociale urbaine. Ce sont elles que nous avons décidé de privilégier ; il s'agit des stratégies familiales de développement économique et social, des réseaux professionnels, des cultes de possession, des biographies migratoires, des pratiques et représentations de l'espace habité... Autant d'objets qui requièrent des méthodes intensives d'investigation (observation participante, entretiens approfondis), sur des groupes restreints, soit pendant de longues périodes soit par des passages répétés.

Dans le cas de la géographie, c'est peut-être aussi l'occasion de donner un nouveau sens à la « méthode des terroirs » en valorisant dans le cadre d'un projet scientifique réellement interdisciplinaire des techniques et une pratique de terrain qui ont fait leurs preuves. C'est enfin admettre qu'il est urgent de déplacer les efforts de recherche de la campagne vers la ville, devenue, qu'on le veuille ou non, un lieu d'accélération du changement. Plutôt que de limiter la réflexion à ses aspects techniques, il nous paraît donc utile de poser la question du statut de la recherche anthropologique en milieu urbain africain.

*I. Le statut de l'enquête. Problèmes déontologiques*

Les conditions de production des connaissances sont d'abord institutionnelles et, de ce point de vue, on ne peut nier que les chercheurs sont depuis quelque temps confrontés à des contraintes qu'ils ne maîtrisent pas. Pour des raisons évidentes de coût financier, mais aussi pour des raisons politiques (les pays africains voient souvent d'un mauvais œil « débarquer les francs-tireurs »), la recherche anthropologique, comme toute autre recherche en Afrique noire, est presque exclusivement effectuée sous l'égide d'organismes officiels ou à l'aide de financements publics.

Quelle marge reste-t-il à des recherches individuelles engagées par choix personnel et insérées dans des filières universitaires ? La porte est, sans nul doute, de plus en plus étroite tant pèsent lourd aujourd'hui les tendances les plus « productivistes » des institutions distributrices de crédits. Les maîtres mots sont désormais « suivre et prévoir » (créer un instrument de contrôle social estampillé d'un label scientifique) et « exporter » (techniques, savoir-faire et produits) en développant une recherche rapide et économique de données fiables (les « banques de données » sont à la mode). Il faut être conscient de ces changements et en tirer les conséquences sur les plans stratégique et déontologique. Nous nous contenterons ici de développer le second axe.

Notons d'abord le peu d'informations d'ordre général disponible, le caractère souvent erroné des matériaux statistiques, l'application anachronique de grilles établies par et pour des sociétés européennes (par exemple l'utilisation de l'échelle des emplois et des salaires produite par l'INSEE) dans des pays où il faudrait reconstruire *in situ* ces outils. Aussi le chercheur est-il amené, en Afrique, à être le producteur des données qu'il traite. La recherche apparaît donc comme un moyen d'information et de renseignement. Cette nécessité, bien réelle, n'est pas sans présenter certains dangers. Si, d'un point de vue pratique et épistémologique, il est incontestable que la simple accumulation de faits apporte une explication des situations concrètes et contribue donc au développement, les dangers de perversion n'en existent pas moins. Dans un pays indépendant, une question ne peut être esquivée : qui autorise les chercheurs à travailler ? Bien évidemment le gouvernement. Celui-ci sera donc fondé à exiger toute l'information et, plus spécialement, celle qui peut lui permettre de réduire les foyers d'opposition ou, plus communément, ces zones d'opacité qui sont autant de refuges d'une « autogestion populaire » spontanée et donc autant d'obstacles à l'emprise étatique. Les textes locaux réglementant la recherche vont même parfois jusqu'à exiger que soient déposés les carnets contenant les notes prises en cours d'enquête. Le chercheur se retrouve d'ailleurs entre le marteau et l'enclume, objet de la suspicion à la fois des pouvoirs publics et des gens auprès desquels il travaille. Ainsi, lors d'une enquête conduite à Abidjan, l'un de nous a été sommé, malgré les autorisations officielles, de se présenter à deux commissariats différents au début de son travail. Ces

contacts lui ont valu dans un premier temps la méfiance des habitants du quartier, à l'exception de quelques informateurs « spontanés »... qui se sont révélés par la suite être des indicateurs de police. Au cours d'une enquête sur l'habitat à Lomé, un autre chercheur s'est vu opposer des refus, au nom de la peur de voir raser ou réaménager le quartier. Et que peuvent peser devant de tels arguments, souvent fondés sur des expériences historiques récentes (notamment les fameuses politiques de « déguerpissement »), les protestations d'innocence et de pure préoccupation scientifique de la part du chercheur ?

En particulier lorsqu'il s'agit de la recherche urbaine en Afrique, une des principales difficultés, d'ordre méthodologique mais surtout déontologique, tient au caractère spécifique des processus d'urbanisation : la majeure partie de la population doit, pour survivre, se livrer à une économie de débrouillardise qui, le plus souvent, échappe au cadre institutionnel légal. Qu'il s'agisse de ses activités ou de son mode d'installation dans la ville, cette population est qualifiée, sans doute abusivement, de marginale par les autorités administratives mais aussi scientifiques. Si l'on veut tenter de mieux cerner cette notion très importante pour comprendre le fonctionnement actuel des villes africaines, les limites du questionnaire classique apparaissent clairement : il a toute chance d'occulter la réalité, c'est-à-dire les stratégies plus ou moins clandestines, les pratiques quotidiennes plus ou moins masquées mises en œuvre dans les « modèles de fortune » (Balandier 1955), les bricolages institutionnels qui se révèlent à une observation plus fine être le fait de groupes restreints, établis pour une large part sur des relations de dépendance personnelle<sup>2</sup>.

Mais les difficultés ne sont pas seulement d'ordre méthodologique (par exemple, comment établir un contact avec de jeunes chômeurs réfractaires à toute inscription dans un espace, qu'il soit géographique ou social ?), elles sont aussi d'ordre déontologique : quelles informations livrer ? pour quelles utilisations ? (comment traiter, par exemple, le cas de telle commerçante ayant pignon sur rue mais ayant par ailleurs une entreprise de taxis clandestins, et — plus généralement — comment traiter la coexistence au sein des unités familiales d'activités légales et illégales ?). Quand il établit le contact avec une « population flottante », quand il cerne l'ensemble des déterminations d'une micro-unité sociale, le chercheur intéresse évidemment au plus haut point l'administration, soucieuse, dans une phase d'affermissement de l'État, d'améliorer ses moyens de contrôle social. Il semble, en effet, révolu le temps où une certaine entropie des États africains permettait une « recherche à la carte » dégagée de toute obligation de restituer l'information aux pouvoirs publics. L'évolution politique et institutionnelle aggrave incontestable-

2. Une enquête menée à Dakar en 1978 a montré que le groupe familial constituait un des lieux stratégiques privilégiés où les individus s'efforçaient de répondre, par des pratiques quotidiennes spécifiques, aux contradictions inhérentes à l'urbanisation d'une formation sociale dominée.

ment le rapport d'inégalité qui s'instaure dans le cadre de l'enquête entre le chercheur et les gens auprès de qui il travaille ; de plus en plus clairement l'enquête devient (mais ne l'a-t-elle pas toujours été ?) un moment particulier d'un rapport de classes.

Il est certain que ces indications, au demeurant sommaires, ne présentent pas un caractère d'originalité absolue. Mais il est nécessaire de bien saisir l'effet multiplicateur des conditions spécifiques de la production des connaissances, qu'elles soient institutionnelles ou liées à l'objet d'étude (les processus d'urbanisation), pour mieux comprendre la nature des problèmes qui se posent au sein même de la relation d'enquête.

### 2. *Le chercheur, l'enquêteur et les « autres »*

La démarche qualitative implique, de la part du chercheur, un engagement personnel avec ceux qui l'accueillent et sur qui il travaille, ces « autres » dont il sera le « spécialiste ». Cette relation doit donc faire l'objet d'une explicitation sourcilleuse, laquelle conduit le chercheur à des constatations souvent pessimistes. Notamment quand il lui faut reconnaître que ses interlocuteurs, parfois amis d'un instant, sont destinés à devenir facteurs de plus-value professionnelle pour lui, et objets d'un contrôle social par les pouvoirs d'État.

Remarquons d'abord qu'entre le chercheur et ses interlocuteurs, la distance est immense. Pour l'ethnologue classique, cette distance suffit à garantir l'objectivité : elle pose pourtant un certain nombre de problèmes dans le fonctionnement de la recherche. Elle se manifeste dans les domaines les plus divers : la langue, bien entendu, mais aussi les différences culturelles, le régime alimentaire, les codes de politesse, le niveau de scolarisation, la couleur de la peau, etc. Citons un exemple : le code de politesse interdit qu'on dénombre les enfants, car le malheur peut s'abattre sur eux. Il faut donc redoubler de précautions (parfois de ruse, quand on est trop pressé) pour lever cet obstacle. De la même manière, la politesse interdit au visiteur d'explorer les lieux où s'effectuent les tâches domestiques, considérées comme sales, ou de repérer l'endroit de la concession où sont gardés les « fétiches ». Dans ces conditions, l'enquête ne peut se dérouler sans maillons intermédiaires, sans le concours de ceux que, d'une manière significative, on appelle des informateurs (vieux notable, instituteur, infirmier, écolier, chef de famille...). Ainsi le rapport de domination se démultiplie-t-il pour mieux permettre l'extorsion de l'information.

La démarche anthropologique en milieu urbain africain, comme ailleurs, se meut donc difficilement dans une stratégie où le marchandage est toujours présent. L'enquête, pour espérer des résultats fiables, doit se trouver une raison d'être, donner une contrepartie. Or, le chercheur en sciences humaines, contrairement à un médecin par exemple, n'a pas grand-chose à offrir hormis la distribution classique de cadeaux, ou quelques interventions techniques (dans le domaine du logement, ou bien à propos de la scolarité des enfants), le plus souvent anecdotiques. En fin

de compte, les seules cartes dont il dispose sont la séduction, le mensonge, l'argument d'autorité ou l'effet d'intimidation. Quelles que soient la ou les cartes jouées, l'information sera le fruit du marché réalisé. Il n'est pas dans notre intention de tenter un inventaire des mensonges ou des conduites de séduction possibles, mais la reconnaissance de cet aspect peu glorieux de la recherche est indispensable dans la définition de la méthodologie et de la stratégie d'enquêtes largement fondées sur le recours aux informateurs.

Quant à ceux-ci, ils n'échappent pas non plus à la détermination de leurs relations aux sujets de l'enquête en termes de pouvoir, du fait de leur statut social (notables, bureaucrates...) et de leur connivence avec le chercheur étranger. Par ailleurs, les informations qu'ils transmettent sont orientées par la vision qu'ils ont de leur propre société ainsi que par l'utilisation stratégique qu'ils font de l'enquête, de la place qu'ils y tiennent. Vis-à-vis du chercheur, ils sont au contraire dans une situation inverse de subordination doublée d'une relation marchande (même si le « cadeau » fait quelquefois office de salaire). A supposer que l'informateur soit choisi en fonction de sa compétence particulière, les obstacles restent du même ordre : fuite, refus, complaisance (on répond ce que le chercheur attend), incompréhension au simple niveau du langage... Une solution à tous ces problèmes est de s'attacher les services de collaborateurs privilégiés — le ou les enquêteurs — que l'on associe autant que faire se peut à la démarche globale, à la conception d'ensemble de la recherche. Ce procédé se révèle même indispensable lorsque le groupe étudié est traversé par des conflits qui empêchent le chercheur de se démarquer en position neutre.

Mais la multiplication des intermédiaires complique encore la relation à l'objet : s'y greffent, en effet, les rapports entre le chercheur et l'enquêteur d'une part, entre l'enquêteur et les sujets de l'enquête d'autre part. Les rapports entretenus avec l'enquêteur illustrent bien ces difficultés. Enquêteur et traducteur, un double prisme intervient. Juge et partie dans le travail de recherche, l'enquêteur doit trouver le compromis adéquat entre les exigences de son « employeur » et son degré d'implication personnelle dans le sujet d'étude. Ces deux niveaux de contraintes combinés, un premier filtrage de l'information opère, suivi d'un autre, fruit des relations spécifiques entre les deux « complices », l'enquêteur et le chercheur.

Deux séries de contraintes font que cette « complicité » a ses limites : si le chercheur explique ses hypothèses de recherche à l'enquêteur, il court le risque de recueillir une information « prédigérée » ; s'il prend le parti de donner un minimum d'explications (souvent, d'ailleurs, l'enquêteur ne se pose pas de questions sur une société qu'il croit sans secret pour lui), il s'expose au risque de recueillir une information largement inutilisable. D'une manière délibérée, il arrive aussi que l'enquêteur pratique certaines censures (par exemple, dans le domaine magico-religieux). Ce faisant, il défend plus ou moins consciemment une image de sa société, ou bien il

obéit aux consignes imposées par le groupe. Pourquoi devrait-on croire à la neutralité de l'enquêteur ? Plus que tout autre, il est sensible à l'incongruité de la situation d'enquêté et au caractère très relatif du recul qu'un Européen peut prendre par rapport à sa société d'origine.

Et les réactions de l'ensemble de la population observée ? Elles sont, en milieu rural du moins, rarement caractérisées par une opposition frontale. Si l'objet se dérobe, c'est par des manifestations de scepticisme ou par une passivité totale, après l'étonnement et les interrogations des premières semaines. Le paysan, persuadé que le géographe cherche de l'or et le sociologue du phosphate, subira avec indifférence des questions dont la finalité lui échappe totalement ; il subira, toutes choses égales, ces questions de la même manière que, jadis, le travail forcé ou, aujourd'hui, l'armée chargée de contrôler la perception de l'impôt. En outre, l'homogénéité ethnique du milieu villageois limite les possibilités de conflits dans le choix des informateurs, même si l'on a parfois affaire à des rivalités locales. En milieu urbain, les conflits entre groupes antagonistes peuvent être généralisés, permanents et aussi plus diversifiés (telles les oppositions entre représentants d'ethnies concurrentes, voire hostiles). C'est alors qu'il faut choisir ses alliés, puisque travailler avec les uns exclut d'enquêter auprès des autres. Pour ne pas l'avoir fait, l'un de nous s'est trouvé dans une situation inextricable à Abidjan, dans un quartier où s'affrontaient les originaires de l'Est et de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, représentants d'organisations sociales et de cultures fort différentes.

Les oppositions peuvent être bien évidemment d'origine politique, et se manifester notamment à travers le clientélisme, très fréquent en ville. Selon la gravité des conflits, il peut y avoir blocage plus ou moins grand de l'enquête, ce qui rend difficile l'approche ethnologique.

Le débat sur les avantages et les inconvénients d'un contact rapproché et prolongé avec les enquêtés n'est pas nouveau. Il faut toutefois prendre conscience du fait qu'un mode de fonctionnement possible il y a une dizaine d'années n'est plus, dans bien des cas, praticable aujourd'hui. Si un chercheur pouvait, il y a quelques années, installer son propre local dans le bidonville de Nimzat à Dakar, est-ce encore envisageable sans susciter la méfiance ou l'ironie ? Les États ont mis en place (surtout en milieu urbain) des mécanismes de contrôle social de nature souvent coercitive, voire policière ; ces mécanismes gênent considérablement la relation continue et rapprochée avec les personnes ou les groupes. Pour ne prendre qu'un exemple : la dissolution imposée par le gouvernement togolais de toutes les associations de résidents (regroupements de gens de même origine géographique ou ethnique) prive en principe le chercheur d'un lieu de contact irremplaçable. Il est évident que la décision officielle ne sera pas réellement suivie d'effets, mais la relation du chercheur aux membres de l'association s'en trouvera nécessairement plus difficile à établir. Séduction, mensonge, trahison, complicité amicale, aide réciproque, les relations entre le chercheur et les autres, médiatisées par l'enquêteur et par l'informateur, sont donc à multiples facettes.

Toutefois, il convient de corriger et donc de dépasser ce qui pourrait apparaître ici comme une remise en cause de la relation anthropologique dans son ensemble. Au contraire, celle-ci une fois établie, demande à être poursuivie et approfondie. Ce n'est, en effet, qu'en multipliant les épisodes dans cette relation, en modifiant les éclairages, en acceptant que l'autre (informateur, enquêté, enquêteur) modifie de lui-même l'angle d'approche, qu'il impose ou accepte la présence d'autres intervenants, qu'on peut espérer progresser dans cette connaissance produite à plusieurs, mais pour un seul. Le problème est alors, aussi, de trouver une limite à cette relation. Il y a là une aventure qui est peut-être une des caractéristiques profondes de l'anthropologie.

### 3. *La relation à l'objet: construction-déconstruction-reconstruction*

Identifier un thème urbain ne va pas de soi. La ville est encore, pour les empiristes, une portion d'espace aux attributs spécifiques (évidemment définis par opposition à ceux de l'espace rural). Sans doute est-il tentant de considérer qu'un simple découpage topologique suffit à définir un objet de connaissance. Nos expériences de terrain respectives révèlent l'insuffisance de ce type de construction mais, plus que d'amorcer un débat académique sur une définition de la ville, il est intéressant d'essayer de « comprendre comment et pourquoi [certaines] circonstances font se cristalliser un ensemble de problèmes autour d'un thème central identifié à la 'ville' » (Coing *et al.* 1979). Ce questionnement peut d'ailleurs être développé dans d'autres domaines que l'urbain (Chauveau *et al.* 1980) ; il conduit à la formulation de deux propositions qui nous paraissent essentielles : d'une part, il apparaît qu'un objet scientifique émerge à un moment donné dans l'ordre du savoir ; d'autre part, « l'objet scientifique n'est pas analysable indépendamment de l'usage que l'on veut en faire [...] Généralement il ne s'autonomise qu'à partir du moment où il est perçu [...] comme le lieu de résistances et de contradictions » (*ibid.*).

Le document servant de base à la journée d'étude organisée, en 1979, à l'Institut d'urbanisme de Paris (à Créteil) soulignait à juste titre que « l'urbain » comme principe unificateur ne jouit pas de cette évidence, de cette légitimation indiscutée et motrice (en termes intellectuels ou institutionnels) qui le caractérisent par ailleurs » (Coing *et al.* 1979). Ce constat rejoint celui dressé par P. Mercier (1973) et G. Sautter (1973) qui parlaient de « retard » des recherches urbaines.

Le développement récent de l'« anthropologie urbaine » vient apparemment contredire ces constats. Est-il le résultat d'une dynamique strictement universitaire ? Il semble bien davantage révéler un changement dans les enjeux des rapports entre individus et groupes sociaux. Quelque chose existe dont on a du mal à cerner la réalité objective ; ce quelque chose devient important mais continue d'échapper au contrôle officiel.

L'anthropologue nous paraît mieux à même de rendre compte, sans

trop d'*a priori* théoriques et idéologiques, de la complexité du réel et des effets de surdétermination qui l'expliquent. Mais à plusieurs conditions :

- Il faut repérer au départ des objets d'étude qui soient effectivement des groupes sociaux réels, déjà donnés, préexistant à l'intervention analytique et, par conséquent, nécessairement dotés d'une autonomie relative dont il conviendra de prendre la mesure. L'observation directe des pratiques sociales, de la quotidienneté vécue, des situations concrètes, ainsi que la pratique de l'entretien non directif et de la discussion de groupe sont alors autant de moyens privilégiés pour mesurer le caractère multidimensionnel de toute réalité sociale, saisie dans l'unité vivante de ses diverses déterminations et manifestations. Mais s'installer de la sorte dans la situation d'enquête va être l'occasion d'éprouver les difficultés déjà soulignées : une série d'obstacles administratifs et même policiers vont nécessiter une investiture officielle, au moins pour désamorcer le contrôle bureaucratique ; ceci donne au chercheur une occasion de déconstruire et reconstruire son objet d'étude en fonction de sa place dans la société globale. Puis le fragile équilibre qu'il va tenter d'établir dans l'édifice complexe de ses relations avec les enquêteurs et la population enquêtée lui offrira la même occasion. C'est là un point épistémologique important : l'analyse du statut de l'enquête, du système des relations qu'elle suscite, ne doit en aucun cas constituer une fin en soi, ou bien alors ce serait l'illustration du narcissisme de l'anthropologue. Elle ne doit pas pour autant être occultée car elle détermine en partie la construction de l'objet et son interprétation. En ce sens, chaque étape de l'enquête requiert une « vigilance » qui n'est pas simplement épistémologique mais qui implique un processus répété de construction-déconstruction en fonction du statut et de la situation de l'enquête dans toutes ses dimensions (historique, politique, institutionnelle, et aussi interpersonnelle).

- Cela suppose, concrètement, que les objets de l'anthropologie ne soient plus définis en fonction des contraintes idéologiques, institutionnelles et théoriques du groupe social auquel appartient l'anthropologue, mais au contraire en fonction des intérêts socio-historiques des enquêtés — et ceci à partir des situations sociales réelles et des problèmes qu'ils vivent dans leur quotidienneté (logement, transport, éducation, emploi, consommation, loisirs...). En bref, il s'agit de promouvoir une anthropologie au présent.

- Cela peut aussi incliner à privilégier comme sujets de l'enquête anthropologique ceux que les contraintes objectives — ici, la prolétarianisation, la paupérisation et la marginalisation — condamnent au silence. Or, de ce point de vue, les villes d'Afrique noire sont, si l'on peut dire, un terrain de choix ; car c'est là, plus massivement encore que dans les sociétés rurales, que l'oppression et l'exploitation produisent d'importantes couches sociales largement dépossédées de leurs moyens d'expression antérieurs.

Il convient donc de ne pas réduire la construction de l'objet à des règles qui seraient « purement » scientifiques et professionnelles (Bourdieu *et al.* 1968), tout en sachant qu'« il ne peut pas y avoir une traduction mécanique du militantisme dans la définition des objets de recherche intellectuelle, dans la construction de ces objets » (Augé 1977 : 95).

Ce débat nous ramène à l'idée qu'un objet scientifique n'est pas analysable indépendamment de l'usage que l'on veut en faire. Pour certains, le problème se pose surtout de la communication des résultats d'enquête à ceux qui en ont fourni la matière première. On peut, bien sûr, transmettre une publication, exposer oralement des résultats ; imaginer un chercheur réunissant les enquêtés dans le but de discuter les conclusions auxquelles il est parvenu ; ou encore, déléguer cette tâche à un collaborateur privilégié. Dans tous les cas, le « retour de l'information » est un acte politique imposant une nécessaire distanciation qui, d'ailleurs, rejallira sur la définition de l'objet d'étude : en effet, le chercheur étranger ne peut prétendre à un réel engagement ; dès lors, les connaissances accumulées sont rarement réinvesties sur place (ce non-investissement est d'ailleurs lié également aux nécessités de « carrière » du chercheur soucieux de ne pas publier dans des revues locales trop confidentielles ou de différer la publication des résultats pour ne pas déflorer un travail de thèse). On admettra aisément avec G. Althabe (1977 : 69-70) que « le produit de telles recherches doit avoir sa place dans les situations locales » ; pour y parvenir, il propose que « les résultats s'adressent à la fraction progressiste de l'intelligentsia locale » parce que « c'est là qu'elles peuvent être lues et se transformer en participation intellectuelle à une pratique » (*ibid.*). Toutefois, cette solution ne permet pas réellement, selon nous, de lever les pièges dans lesquels sont enfermés les chercheurs travaillant dans et sur le tiers monde.

Ces constatations ne doivent cependant pas conduire le chercheur à une culpabilisation individuelle stérile, ni à une complaisante perspective d'autosabotage. La démarche anthropologique pourrait, en effet, se donner une dimension « positive » qui la rapprocherait d'une pratique d'intervention : à condition que la relation d'enquête soit elle-même objet d'analyse, on peut envisager qu'elle devienne parfois, de manière imprévisible, le lieu d'une prise de parole. Celle-ci, réaffirmation par l'enquêté de sa subjectivité, est sans doute censurée par des questionnaires *a priori* et par des discours savants. La relation anthropologique deviendrait alors un moyen, pour le sujet, de prendre conscience, en l'exprimant d'une manière ou d'une autre, de sa propre subjectivité et des obstacles qui lui sont opposés. Ainsi l'enquête se justifierait par sa démarche même, et non plus seulement par son éventuelle et problématique destination finale.

Certes, ce qui est ici esquissé relève d'une programmation quelque peu utopique, dans la mesure où elle fait — entre autres — reposer la fécondité de la démarche anthropologique sur la personnalité et le talent de l'anthropologue — ou, plus exactement, sur ses capacités à développer une écoute plus qu'à poser des questions dites pertinentes. En ce sens,

l'anthropologue serait conçu comme une sorte d'analyste face à un groupe d'interlocuteurs appréhendés comme des analysants (si l'on veut poursuivre la comparaison psychanalytique, qui n'est pas innocente).

Entendons-nous bien : il ne s'agirait pas, en l'occurrence, de faire seulement de la psychanalyse sociale, à la manière de P. Bourdieu mettant au jour les fondements inconscients et objectifs de jugements et de pratiques qui se croient libres, ni même de faire surgir des contradictions latentes, à la manière des tenants de l'analyse institutionnelle. Il s'agirait, plus « simplement » — là est la difficulté — de permettre le surgissement d'une parole, d'un désir, quand les situations objectives imposent le silence, la répression ou les actes manqués.

Ces questions n'en sont pas moins mineures au regard des contraintes imposées par la demande sociale sur les plans politique (élaborer un instrument rigoureux de contrôle social et de manipulations idéologiques) et économique (obtenir rapidement des résultats utilisables directement pour le développement d'un côté, ou l'exportation de l'autre).

\*

Ces remarques étant faites — amorce de débats déontologiques et théoriques à poursuivre à partir des expériences concrètes de terrain —, il n'en reste pas moins que l'anthropologue et le géographe ont pour tâche de rendre compte de leurs recherches car, outre les contraintes institutionnelles et professionnelles, une raison plus fondamentale l'exige : leur entreprise n'est pas seulement analytique, elle est aussi — et indissociablement — critique. A partir de l'étude intensive de cas localisés, de situations et de pratiques sociales concrètes, l'objectif de l'anthropologie critique, dans le contexte urbain africain, c'est de rompre avec les sempiternelles généralités sur le sous-développement et ses effets urbains pour dégager les mécanismes précis de la domination et de l'exploitation qui pèsent sur les populations des villes. Il est donc essentiel que les faits et analyses produits soient publiés, mais il est tout aussi essentiel que le chercheur ne soit pas contraint de livrer toutes ses informations. On comprendra que ces problèmes d'éthique, dont nous sommes loin d'avoir fait le tour, sont étroitement liés à son statut : il est clair, en ce qui concerne l'Afrique, que le chercheur vivant au rythme du fonctionnaire colonial n'est plus qu'une survivance. Ni expert ni mercenaire, il importe non seulement que, dans toutes les circonstances, il soit à même de mener sa tâche de bout en bout en véritable professionnel, mais aussi qu'il puisse prendre conscience des responsabilités qui sont les siennes en tant qu'individu et en tant que membre de ce qu'il est convenu d'appeler la « communauté scientifique ».

RÉFÉRENCES

ALTHABE, G.

1977 « Le quotidien en procès », *Dialectiques*, 21 : 67-77.

AUGÉ, M.

1977 « Une politique d'édition : les Dossiers africains », *Dialectiques*, 21 : 89-99.

BALANDIER, G.

1955 *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, A. Colin, 274 p.

BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.-C. & PASSERON, J.-C.

1968 *Le métier de sociologue*, Paris, École pratique des hautes études-VI<sup>e</sup> section/Mouton, 430 p.

CHAUVEAU, J.-P., DOZON, J.-P., LE BRIS, E., LE ROY, E. & SALEM, G.

1980 *Problèmes fonciers en Afrique noire*, Rapport introductif aux journées d'études organisées par l'Association française des instituts de recherche sur le développement (AFIRD) et le Laboratoire d'anthropologie juridique (LAJ), 22-25 sept., Paris, Université de Paris I, 138 p. multigr.

COING, F., JOLÉ, M. & LAMICQ, H.

1979 *La politique de la recherche urbaine française dans le Tiers Monde*, Créteil, Institut d'urbanisme de Paris (IUP), Université de Paris-Val-de-Marne, 20 p. multigr.

FORDE, D., éd.

1956 *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara*, Étude réalisée sous les auspices de l'UNESCO par l'Institut international africain, Paris, UNESCO, 799 p.

MERCIER, P.

1973 « Quelques remarques sur le développement des études urbaines », *Cahiers d'Études africaines*, XIII (3), 51 : 397-404.

OSMONT, A., CANEL, P., GIRARD, C., LEPRUN, S. & SALEM, G.

1980 *Modèles culturels et habitat : études de cas au cap Vert (Sénégal)*, Paris, Laboratoire de sociologie et géographie africaines (LA 94 du CNRS)/Centre de création industrielle (CCI)-Centre Georges Pompidou, 120 p. multigr.

SAUTTER, G.

1973 « Recherches en cours sur les villes d'Afrique noire : thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe », *Cahiers d'Études africaines*, XIII (3), 51 : 405-416.